



THE **ART** LAWYERS

Créer une société aux Emirats Arabes

THE **ART** LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

Qui sommes-nous?

Notre équipe est composée de professionnels du droit et de la comptabilité qui sont à votre service pour assurer le succès de vos activités professionnelles aux Emirats Arabes Unis.

Nos équipes sont situées à Dubaï, Abu Dhabi et en plusieurs Pays en Europe et dans le monde. Nous assurons donc un service clients réactif et une parfaite confidentialité des informations de nos clients.

THE ART LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

Nous sommes compétents pour vous aider dans:

-  La création de votre société aux Emirats Arabes Unis;
-  Le suivi comptable et administratif de votre société aux Emirats Arabes Unis;
-  L'assistance pour l'ouverture d'un compte bancaire à Dubaï dans les plus grandes banques locales;
-  La validation du montage juridique et fiscal de votre projet pour respecter les législations locales et internationales;
-  L'utilisation et l'optimisation des conventions fiscales signées avec les Emirats Arabes Unis.

Nos équipes parlent français, anglais, italien, arabe, farsi, russe, espagnol et allemand.

THE ART LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

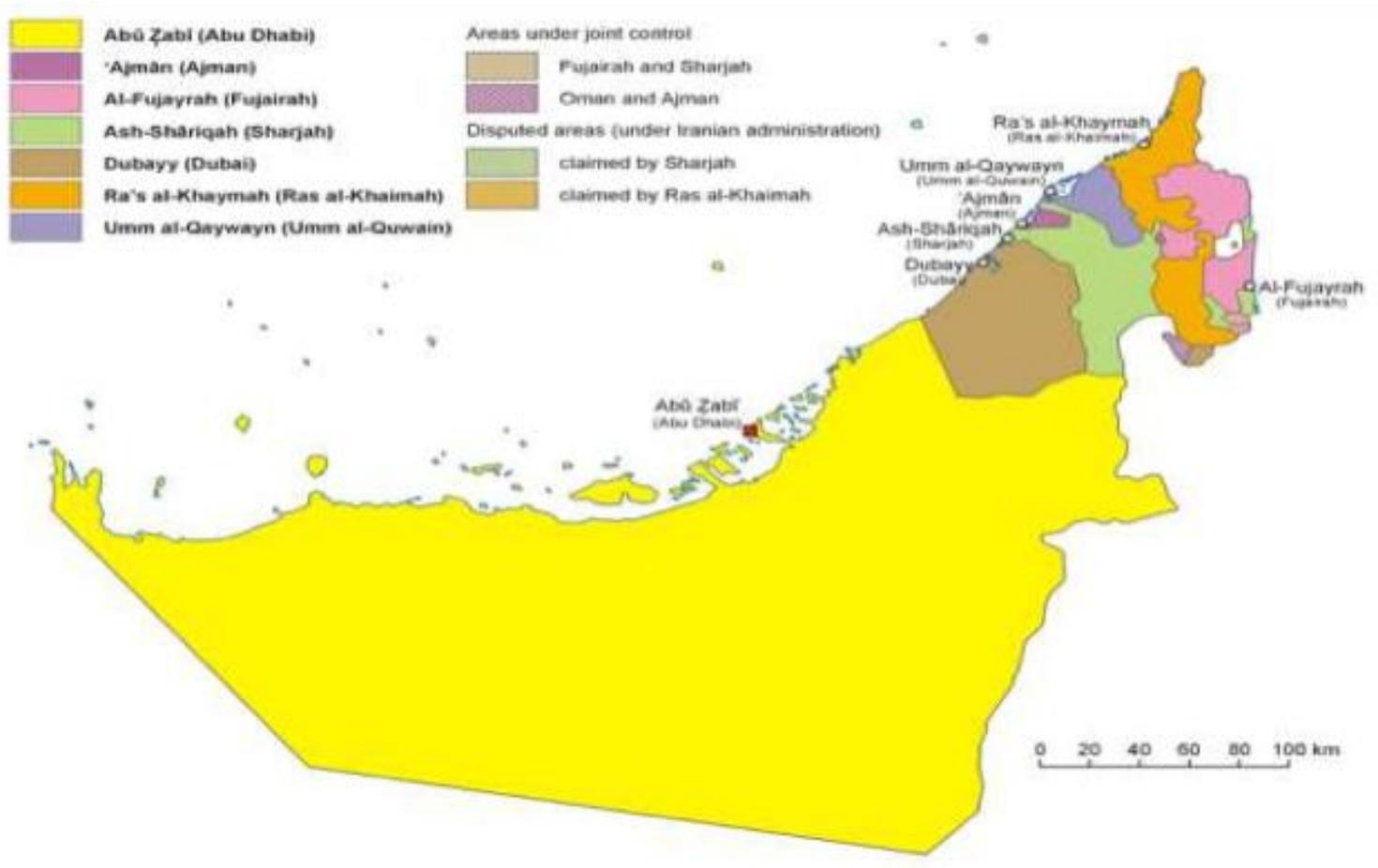
Présentation des Emirats Arabes Unis

Constituée le 2 décembre 1971, la fédération des Emirats Arabes Unis ("Al-Imarat Al- Arabiya Al-Muttahida") sont composés de sept émirats:

THE **ART** LAWYERS

theartlawyers@theartlawyers-dubai.com

www.theartlawyers-dubai.com



THE ART LAWYERS
 theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

⚡ Les Émirats Arabes Unis se situent dans la péninsule arabique, entre le golfe Persique et le golfe d'Oman. Ils ont des frontières avec Oman et l'Arabie saoudite et ils sont séparés de l'Iran par le détroit d'Ormuz.

⚡ La totalité du territoire est désertique ou semi-désertique. Le sud du pays est constitué d'une partie du Rub' al Khali ("le désert des déserts"), tandis que l'est et le nord sont occupés par des montagnes. Quelques oasis (Al Ain, Manama, etc.) permettent de maintenir une vie dans le désert.

⚡ L'exploitation de matières premières représente environ 33% du PIB. Les Emirats sont le 3ème plus grand producteur mondial de pétrole. Actuellement, leurs réserves de pétrole et de gaz sont estimées équivalentes à 400 ans d'exploitation. Les activités manufacturières ont connu une croissance sans précédent ces dix dernières années, en particulier dans les secteurs tels que le traitement des métaux, les meubles, la préparation industrielle d'aliments et les bijoux. Le secteur

THE **ART** LAWYERS

theartlawyers@theartlawyers-dubai.com

www.theartlawyers-dubai.com

tertiaire contribue, quant à lui, à moins de la moitié du PIB.

∩ Les Emirats Arabes Unis sont un pays très ouvert au commerce extérieur. En effet, ils font partie des 25 premiers exportateurs et des 30 premiers importateurs mondiaux de marchandises.

∩ Le taux de chômage reste très faible. Les Emirats sont un pays très stables politiquement. Les Émirats Arabes Unis ont le 4ème PIB le plus élevé par habitant dans le monde.

∩ Les Emirats Arabes Unis sont membres de l'OMC depuis 1996 et leur économie a été classée « économie la plus compétitive du monde arabe » par le Forum économique mondial de Doha.

Types de sociétés aux Emirats II existe 3 types de sociétés aux Emirats Arabes Unis:

Société « Offshore »

Pour des activités exclusivement en dehors des Emirats (pas de client et de fournisseur, ni de bureau, ni de personnel, ni de visa de résidence aux Emirats).

Activités principales

Import-export Conseils Holding Etc.

Actionnariat

100% étrangers

Fiscalité

Aucune taxe (pas d'imposition sur les bénéfices ni sur les dividendes distribués)

Embauche de personnel

Pas de salarié aux Emirats.

Société « Free-Zone »

Est autorisée à avoir des clients et de fournisseurs aux Emirats, peut louer un bureau sur place, embaucher du personnel et permet d'obtenir des visa de résidence aux Emirats

Activités principales

Type de licences :

- Industrial
- Commercial/Trading
- General Trading
- Consulting /Services
- Media

Actionnariat

100% étrangers

Fiscalité

Aucune taxe (pas d'imposition sur les bénéfices ni sur les dividendes distribués)

Embauche de personnel

Embauche de personnel et obtention de visa de travail et de résidence pour le dirigeant, le personnel de la société et leurs familles.

Société « Non-Free Zone »

Peut exercer toutes activités aux Emirats, vendre à des particuliers, etc.

Activités principales

Toutes activités (sauf celles nécessitant une licence spécifique: banque, trading pétrole, etc.).

Actionnariat

51% du capital doit être détenu par un Emirati

Fiscalité

Aucune taxe (pas d'imposition sur les bénéfices ni sur les dividendes distribués)

Embauche de personnel

THE ART LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

Réglementation locale sur le travail à appliquer

Présentation de la solution proposée

⚡ **Nous vous conseillons la création d'une société Free-Zone aux Emirats Arabes Unis. Ce type de société permet d'avoir des bureaux, du personnel et des visas de résidence aux Emirats. Plusieurs types de licences sont disponibles selon vos activités (et il est possible d'obtenir différentes licences pour une même société). Vos bénéficiaires seront logés dans cette société. Ils pourront être distribués sans justification et sans imposition aux bénéficiaires de la société.**

THE ART LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

➤ **Au niveau juridique:**

- ⌘ Une société immatriculée aux Emirats du type « Free Zone Limited Liability Company » (FZ-LLC) si plusieurs associés ou « Free Zone Establishment » (FZE) si un seul associé.
- ⌘ Les Emirats ne sont pas considérés comme un « paradis fiscal » et ne posera donc pas de problème pour vos fournisseurs et vos clients.
- ⌘ Une Free-Zone est une « vraie » société et permet donc de répondre aux problématiques de « substance économique » exigée par certaines Autorités étrangères.
 - ⌘ •La fiscalité est de 0% et il n'y a aucune retenue à la source sur les dividendes versés.
 - ⌘ •La société peut être détenue à 100% par des actionnaires non émiratis.

➤ **Au niveau bancaire:**

- ⌘ Dans un souci de crédibilité et de professionnalisme de votre activité, nous vous conseillons l'ouverture d'un compte courant professionnel pour votre société à Dubaï.
- ⌘ Nous travaillons avec la Barclays, la Standard Chartered Bank, Emirates NBD, la United Arab Bank et la Abu Dhabi Islamic Bank qui pourront vous ouvrir un compte bancaire pour votre société. Elles proposent toutes un service d'e-Banking performant et

THE ART LAWYERS

theartlawyers@theartlawyers-dubai.com

www.theartlawyers-dubai.com

des cartes bancaires.

➤ **Utilisation de vos bénéfices:**

⌘ Vous pouvez prélever librement et sans justification vos bénéfices directement sur le compte de votre société aux Emirats.

⌘ Il n'y a aucune retenue d'impôt sur ces prélèvements, même pour ceux à usage personnel.

Type des licences Free-Zone disponibles

Les licences disponibles sont les suivantes:

Industrial License

THE **ART** LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

Manufacturing, processing, assembling, packaging etc.

Trading License

Import, export, distribution, warehousing, trading (maximum 5 activities from similar product lines or 3 different activities from 2 different product lines).

General Trading License

All kinds of trading, import, export, warehousing and distribution of goods.

Consulting / Services License

Any type of management, business, industrial consultancy or professional services including real estate consulting.

Media License

All kinds of media and communication services.

Visa de résidence et de travail

La création d'une société Free-Zone aux Emirats Arabes Unis permet d'obtenir des visas de résidence et de travail aux Emirats pour le dirigeant de la société (Investor visa), ses salariés (Work visa) et leurs familles (Residence visa).

THE ART LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

Pour maintenir la validité d'un visa, il faut que son détenteur soit présent aux Emirats au moins tous les 6 mois (la durée entre 2 passages au service de l'Immigration ne doit pas dépasser 6 mois, faute de quoi le visa sera automatiquement annulé).

Un examen médical et une prise des empreintes du demande sur place est requis. Par conséquent, la procédure nécessite la présence du demandeur aux Emirats (prévoir 10 jours sur place).

Pour obtenir un visa de travail, il est nécessaire:

- De louer sur place un bureau d'une taille suffisante pour le nombre de visa demandé (ex: bureau de 10m² pour 2 visas, 12m² pour 3 visa, etc.). Pour 1 seul visa pour un associé un « flex-office » est suffisant (cf. ci- après les bureaux disponibles).
- Pour toute demande de visa pour un associé, il est requis de fournir une copie d'un diplôme (quelque que soit le niveau et le sujet) ou un relevé bancaire (compte personnel ou compte société) crédité d'au moins AED 75 000 (ou équivalent dans une autre devise).

Nous nous chargeons de toute la procédure pour la demande de visas et vous assistons sur place (accompagnement aux différents services).

THE **ART LAWYERS**

theartlawyers@theartlawyers-dubai.com

www.theartlawyers-dubai.com

Attention: pour toute demande de visa, il faut nous prévenir au moins 10 jours avant votre venue aux Emirats pour la préparation de votre dossier auprès des services de l'immigration.

Permis de conduire et carte d'identité

THE **ART** LAWYERS
theartlawyers@theartlawyers-dubai.com
www.theartlawyers-dubai.com

Une fois que vous avez obtenu votre visa de travail et de résidence aux Emirats, vous pourrez ensuite obtenir un permis de conduire et une carte d'identité (EmiratesID) des Emirats.

Concernant la carte d'identité (EmiratesID), nous vous assistons pour l'obtenir. Elle est désormais obligatoire pour tous les résidents des Emirats. Les frais d'assistance pour son obtention sont inclus dans les frais de votre visa.